

DECRET N°73-345 du 6 novembre 1973

portant nomination de M. ALAO Sadikou
dans le Corps des Commissaires de Police.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,
CHARGE DE LA DEFENSE NATIONALE ET DU PLAN,

- VU la Proclamation du 26 Octobre 1972;
VU le Décret N°72-279 du 26 Octobre 1972, portant formation du Gouvernement modifié par celui N°73-121 du 30 Mars 1973;
VU l'Ordonnance N°69-42/PR/MIS du 2 Décembre 1969, portant Statut Spécial des Personnels de la Police Nationale du Dahomey;
VU l'Ordonnance N°71-34/CP/MIS du 5 Juillet 1971 modifiant les articles 25, 26 et 46 de l'Ordonnance N°69-42/PR/MIS du 2 Décembre 1969, portant Statut Spécial des Personnels de la Police Nationale du Dahomey;
VU le Décret N°69-300/PR/MIS du 2 Décembre 1969, portant Statuts particuliers des Corps de la Police Nationale;
VU la Décision N°0103/MIS/DSN-P du 10 Août 1973 portant reprise de service de M. ALAO;
VU les nécessités de service;
SUR proposition du Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité,

LA DIRECTRICE DU ^{VU} CONTROLE
FINANCIER

C. Houehougebe

Mme C. HOUEHOUGEBE.-

D E C R E T E :

Article 1er.- Conformément aux dispositions de l'article 76 paragraphe 3 du Décret N°69-300/PR/MIS du 2 Décembre 1969 portant Statuts particuliers des Corps de la Police Nationale, Monsieur ALAO Sadikou, Licencié en Droit et titulaire du Certificat de Sciences Criminelles est nommé Commissaire de Police de 2ème Classe, 1er échelon Stagiaire.

Article 2.- L'intéressé est mis à la disposition du Directeur de la Sûreté Nationale.

Article 3.- Sa solde et accessoires sont imputables au Chapitre 213-07 Article 1 du Budget National Gestion 1973.

Article 4.- Le présent décret qui prend effet pour compter du
1er Juillet 1973 sera publié au Journal Officiel

Fait à COTONOU, le 6 novembre 1973

par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Lieutenant-Colonel Mathieu KEREKOU

LE MINISTRE DE L'INTERIEUR
ET DE LA SECURITE,

Capitaine Michel AIKPE

LE MINISTRE DE L'ECONOMIE
ET DES FINANCES,

Capitaine Janvier ASSOGBA

AMPLIATIONS :

Original	1
P.R.	8
J.O.R.D.	1
M.I.S.	4
M.E.F.	1
C.F.	1
D.S.N.	6
D.B.	2
D.C.	2
Trésor	4
Solde	1
Pensions	1
Intéressé	1
CS	6
SPD	2
SGG	4
IAA	1
DCCT-IGF-CNI	3
DGP-DGAJL-Dtion	
Stat.....	6
Gde Chanc.....	1
DI	8
Ministères ...	9